



JUILLET 2021

# LES ECHOS DE BEAUX



## Le mot du Maire

Chers concitoyens et résidents de Beaux.

Voilà un peu plus d'une année que vous nous avez fait confiance pour la gestion de notre Commune pour les 6 années à venir (plus que 5), et ce dans les circonstances difficiles dû au contexte sanitaire et au confinement plus ou moins contraint qui nous a été imposé.



J'espérais bien qu'en ce début d'été nous serions libérés de toutes contraintes (masques, distanciations etc..) et que nous pourrions circuler librement comme avant.

Hélas à l'écoute du Président ce lundi 12 juillet je crains qu'il n'en soit rien et qu'au contraire il y est de nouvelles mesures imposées par le gouvernement.

Malgré tout, l'ensemble de votre conseil municipal travaille pour que la commune continue son engagement afin d'améliorer le quotidien de chacun.

Nous avons terminé l'aménagement de Malataverne non sans y avoir apporté certaines modifications indispensables pour le confort, la sécurité de ces habitants et des personnes qui traversent notre village (parking, signalisation, végétalisation ou autre).

Nous avons également réalisé le chemin de la Maranne, le préau de l'école et des travaux pour la réalisation d'un hangar et d'un local pour les associations sont programmés dès septembre.



Courant juillet/aout la conduite d'eau potable du croisement Malataverne jusqu'au réservoir des Mazeaux sera refaite en profitant de la réfection de la départementale ainsi que la partie en amont qui a été mise à jour lors de la réalisation de ces travaux réalisés par la société SDRTP.



Je voudrais souhaiter bon courage et remercier nos associations. Leurs présidents bien sûr mais aussi l'ensemble de leurs membres. Je sais que pour eux aussi cette année a été difficile et frustrante, mais sachez que vous avez toute notre reconnaissance et notre soutien. Les associations sont les poumons des petites communes, par leurs différentes animations et les liens générationnels qu'elles favorisent.

Au terme de cet écho de Beaux n°3 je voudrais souhaiter un bel été à tous, que vous saurez vous protéger en profitant pleinement des animations qui vous seront proposées. Je vous invite à venir nombreux à ces différentes manifestations, c'est la meilleure façon d'encourager et de remercier tous ces bénévoles qui s'activent souvent avec peu de moyens pour animer ces festivités et organiser ces manifestations en respectant les protocoles dû à la crise sanitaire.

J'ai aussi une pensée amicale à tous ceux qui sont dans la souffrance et parfois éloignés de leurs proches. Je leur adresse mes amitiés et mes encouragements les plus sincères.



## INFOS MAIRIE :

Nouvelle carte d'identité au format carte bancaire.



À la suite de son expérimentation dans l'Oise, le déploiement de la nouvelle carte nationale d'identité se poursuit, la Haute-Loire est concernée depuis le 14 juin 2021.

**A savoir :** C'est un règlement européen du 20 juin 2019 qui impose la généralisation de cette carte à partir du 2 août 2021. Elle sera obligatoire, dans tous les États de l'Union qui ont déjà une carte nationale d'identité. Que contient-elle ? Sa puce électronique, hautement sécurisée, comprend des informations qui figurent sur la carte : nom, nom d'usage, prénoms, date et lieu de naissance, l'adresse, la taille, le sexe, la date de délivrance de la carte et sa date de fin de validité ainsi que, comme pour le passeport, la photo du visage et les empreintes digitales (sauf pour les mineurs de moins de douze ans).

Elle est également équipée d'un cachet électronique visuel (CEV) signé par l'État, qui permet une lecture automatique et reprend les données inscrites sur la carte, ce qui permettra de détecter rapidement une éventuelle fraude si ces données ont été modifiées.

**A savoir :** Pour les enfants en garde partagée, il y aura toujours 2 adresses. Dois-je renouveler ma carte qui est à l'ancien format ? Il n'est évidemment pas obligatoire que tous les citoyens soient munis d'une telle carte à partir du 2 août 2021. En revanche, aucune carte nationale d'identité à l'ancien format ne pourra être délivrée à partir de cette date.

Vous n'avez donc pas besoin de renouveler votre carte actuelle de manière anticipée si elle est encore valide. Ce n'est qu'à partir de 2031 que vous ne pourrez plus voyager dans l'espace européen avec votre ancienne carte.

### Le recueil des empreintes obligatoires

Lors de la demande de carte d'identité, il sera indispensable de donner ses empreintes digitales pour qu'elles soient mises dans la puce de la carte. Comme pour les passeports, une double vérification sera effectuée, d'abord au moment de l'instruction puis lors de la remise de la carte. Les empreintes figurent donc obligatoirement dans la puce de la carte mais elles ne seront pas conservées dans le traitement national si le titulaire de la carte en fait la demande.

### Une nouvelle durée de validité

La durée de validité de la nouvelle carte sera de dix ans, et non plus de quinze ans, pour respecter le règlement européen.

**Rappel :** La première demande et le renouvellement de la carte d'identité sont gratuits sauf en cas de perte ou de vol (25 €).

## Liste des mairies pour élaborer sa carte nationale d'identité ou son passeport

*Horaires d'ouverture des services en charge du recueil des demandes de carte nationale d'identité (CNI) et de passeport dans les 14 mairies du département de la Haute-Loire habilitées à recueillir ce type de demandes*

Document mis à jour le 28 janvier 2020

Communes	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi	Téléphone
<b>Aurec-sur-Loire</b>			8 h 00 à 12 h 00 13 h 30 à 17 h 45			FERMÉE	<b>04 77 35 40 13</b>
<b>Brioude</b>	14 h 00 à 17 h 00		9 h 00 à 12 h 00 14 h 00 à 17 h 00			FERMÉE	<b>04 71 74 56 00</b>
<b>Brives Charensac</b>	13 h 30 à 16 h 30	13 h 30 à 15 h 30	13 h 30 à 17 h 00	15 h 30 à 16 h 30	13 h 30 à 16 h 00	FERMÉE	<b>04 71 02 12 55</b>
<b>Chadrac</b>	8 h 00 à 11 h 30 14 h 00 à 16 h 30		FERMÉE	8 h 00 à 11 h 30 14 h 00 à 16 h 30		FERMÉE	<b>04 71 02 21 21</b>
<b>Craponne-sur-Arzon</b>			9 h 00 à 12 h 00 14 h 00 à 16 h 00			9 h 00 à 12 h 00	<b>04 71 03 20 03</b>
<b>Langeac</b>			8 h 30 à 11 h 45 13 h 30 à 17 h 15			FERMÉE	<b>04 71 77 71 10</b>
<b>Le Puy-en-Velay *</b>			8 h 30 à 17 h 30		8 h 30 à 16 h 00	FERMÉE	<b>04 71 04 07 40</b>
<b>Le Monastier-sur-Gazeille</b>	9 h 00 à 12 h 00 13 h 30 à 16 h 30	9 h 00 à 12 h 00	9 h 00 à 12 h 00 13 h 30 à 16 h 30		9 h 00 à 12 h 00		<b>04 71 03 80 01</b>
<b>Monistrol-sur-Loire **</b>	8 h 30 à 12 h 00		8 h 30 à 12 h 00 13 h 30 à 17 h 00			FERMÉE	<b>04 71 66 53 45</b>
<b>Saugues</b>		8 h 45 à 11 h 45	13 h 30 à 16 h 45		8 h 45 à 11 h 45	FERMÉE	<b>04 71 77 71 30</b>
<b>Tence</b>			9 h 00 à 12 h 00 14 h 00 à 17 h 00			FERMÉE	<b>04 71 59 87 63</b>
<b>Vals-près-le-Puy</b>	8 h 00 à 12 h 00	FERMÉE	8 h 00 à 12 h 00 13 h 30 à 17 h 30	13 h 30 à 17 h 30		FERMÉE	<b>04 71 05 77 77</b>
<b>Vorey</b>	9 h 00 à 12 h 00	9 h 00 à 12 h 00 14 h 00 à 17 h 00	9 h 00 à 12 h 00		9 h 00 à 12 h 00 14 h 00 à 17 h 00	9 h 00 à 12 h 00	<b>04 71 03 40 39</b>
<b>Yssingaux</b>			9 h 00 à 12 h 00 14 h 00 à 17 h 00		9 h 00 à 12 h 00 14 h 00 à 16 h 30	9 h 00 à 12 h 00	<b>04 71 65 73 30</b>

Mairies également habilitées et limitrophes au département de la Haute-Loire : Brassac-les-Mines (63), Coucouron (07), Firminy (42), Issoire (63), Langogne (48), Massiac (15) et Saint Agrève (07)

## Mairie et agence postale ouvertes le mardi après-midi



Les horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale ont été modifiés. Depuis le 15 juin, Élodie, Lauriane ou Jade ouvrent l'accueil au public le mardi après-midi de 14 heures à 16 h 30, en plus des heures habituelles.

Pour ceux qui aiment la lecture, un espace est consacré aux livres avec le prêt de la bibliothèque départementale de divers ouvrages pour tous les âges et tous les goûts.

### Heures d'ouverture

Lundi de 8 h 30 à 11 h 30.

Mardi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 heures à 16 h 30.

Mercredi de 8 h 30 à 11 h 30.

Judi de 8 h 30 à 11 h 30.

Vendredi de 8 h 30 à 11 h 30.

Samedi de 9 à 12 heures.

## PETITE ENFANCE



Le PIJ ( Point Information Jeunesse)d'Yssingeaux met à votre disposition un service de relation entre des parents souhaitant faire garder leurs jeunes enfants et des baby-sitters. Vous trouverez ci-dessous l'adresse mail pour télécharger la liste de ces baby-sitters : [www.pij-des-sucs.fr](http://www.pij-des-sucs.fr)

## Et si nous parlions de notre école ?

Et voilà l'année scolaire est terminée et c'est avec un petit pincement au cœur que nous voyons nos plus grands partir découvrir le collège.

Nous leurs souhaitons de belles réussites.

Pour leur succéder, 7 petits loups vont découvrir notre belle école en septembre, ce qui permet au Regroupement Pédagogique Intercommunal (Beaux-Veyrines) de maintenir ses effectifs et d'accueillir l'année prochaine 74 élèves (38 élèves à Beaux – 36 à Veyrines).

L'équipe pédagogique est composée de trois employés communaux : Mathilde, Jade, Aurélie et de deux institutrices Jessica et Céline. Ces dernières ont sollicité un/une quatrième employé. La commune, contingentée financièrement cherche une solution pour satisfaire la demande des enseignantes en collaboration avec la commune de Saint Julien du Pinet.

La municipalité a profité des vacances d'avril pour aménager une bibliothèque et un préau. Les élèves et les enseignantes sont ravis de ces aménagements.



Pour cette année et l'année à venir le projet pédagogique des institutrices s'articule autour de trois axes :

- Vivre ensemble et développement durable
- Ouverture culturelle
- Langage oral et écrit

Si vous souhaitez plus d'informations sur notre belle école de village, une plaquette d'information est disponible en Mairie et sur le site du RPI RPI Beaux-Veyrines – Saint-Julien du Pinet – Beaux ([ac-clermont.fr](http://ac-clermont.fr))

## Pique-Nique de fin d'année

Afin de bien terminer l'année, la journée du vendredi 2 juillet a été placée sous le signe de la convivialité.

Les élèves ont pique-niqué dans la cour de l'école. Un beau moment de partage et de convivialité. Maintenant voilà le temps des grandes vacances....



## Découverte de la nature



Sous la conduite de Charlie BRAESCH, animateur nature de l'association « le goût du sauvage », les élèves du RPI Beaux-Veyrines sont partis à la découverte d'un animal mystère...le ver de terre !

Cette sortie nature autour de plusieurs ateliers a été l'occasion d'informer et de sensibiliser les enfants sur le rôle primordial que joue le ver de terre dans nos jardins, jardinières prairies...

## Départ de Julien Nicoux

Mercredi 8 juillet les élus et les employés sont venus saluer le départ de Julien Nicoux remplaçant d'Aurélie Billard le temps de son congé parental.

Au nom de toute la commune, nous tenons une nouvelle fois à remercier Julien pour son implication au sein de l'école durant ces quelques mois, et lui souhaitons évidemment le meilleur pour la suite de ses aventures.



## L'EAU DU ROBINET

Cosette, il était une fois ...



Vous avez certainement entendu parler des malheurs de la petite Cosette dans le roman Les misérables de Victor Hugo. Certes elle n'occupe pas le premier rôle, mais la méchanceté des TENARDIER envers elle est pathétique.

Souvenez-vous de ces soirs d'hivers, très noirs et très froids, où elle devait aller chercher de l'eau au puits. La jeune et frêle Cosette, devenue une domestique méprisée, arrivait tout juste à porter ses seaux d'eau bien trop lourds pour elle.

Heureusement que tout cela appartient au passé, nous sommes devenus modernes, nous avons de l'eau qui coule au robinet sans effort. Finies les épuisantes corvées d'eau, Cosette est heureuse, on est au 21ème siècle !

Elle a une voiture qu'elle prend chaque semaine pour faire ses courses à la grande surface de la ville voisine. Ce n'est pas cher et on y trouve de tout, et notamment de l'eau de source, bonne et pure car provenant de zones montagneuses préservées des activités humaines. C'est forcément la meilleure.

Cosette en achète toujours 2 packs. Il faut bien cela pour toute sa famille qui ne boit que de l'eau en bouteilles car l'eau du robinet a mauvais goût, un goût de terre ou de vase, et puis on ne sait pas d'où elle vient. Tandis que l'eau en bouteille, au moins on sait d'où elle vient, c'est écrit sur l'étiquette.

Mais aujourd'hui, Cosette a très mal en bas du dos. Une lombalgie lui a dit le médecin, il faudrait qu'elle évite de forcer, pour soulager son dos. Il en a des bonnes ce docteur, et on va boire quoi nous alors ?

Mon dieu que ces packs d'eau sont lourds, elle ne sait pas pourquoi mais elle a l'impression de porter des seaux pleins d'eau... Ah, si seulement l'eau du robinet ...

**Nous sommes en 2021 et 40 % de la population mondiale n'a pas d'accès à l'eau potable ! En France, nous avons la chance d'avoir de l'eau au robinet, alors soyons modernes, buvons la parce que :**

- c'est un produit de bonne qualité, contrôlé très régulièrement par l'ARS Agence Régionale de Santé, et qui est conforme aux normes de potabilité établies par l'Union Européenne.
- c'est boire majoritairement\* de l'eau des sources du Meygal : et le Meygal c'est le poumon vert de la région avec ses 1000 hectares de forêts.
- ce sont des déchets en moins : en moyenne, les bouteilles plastiques représentent 6 kg de déchets par an et par habitant. De plus comme elles ne sont en général pas comprimées, elles contribuent à remplir nos poubelles jaunes qui sont systématiquement pleines chaque semaine ce qui impacte notre taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
- c'est faire des économies : l'eau du robinet est 150 fois moins chère que l'eau en bouteille. Cela peut aller jusqu'à 240 € d'économies par an et par habitant.

\* L'origine de notre eau provient à 77 % des sources du Meygal et le complément provient des pompages effectués dans le Lignon à Versilhac, principalement en période d'étiage.

## Sécurisation de l'alimentation en eau potable de la maison de retraite « Les Cèdres »



La municipalité a tenu à sécuriser l'alimentation en eau potable de la maison de retraite « Les Cèdres » en créant un deuxième branchement sur la conduite d'alimentation de Retournac. Elle peut donc dorénavant être alimentée soit par le réservoir de Gorse soit directement par le réservoir de Marnhac. Ceci permettra de pouvoir intervenir de manière plus sereine sur le réseau venant de Gorse. Merci à Mr Vérot d'avoir compris les enjeux de ce chantier et à l'entreprise Faurie pour la réalisation.

## Environnement

La commune de Beaux doit faire face à de nombreuses incivilités tant sur le plan de la vitesse excessive dans la traversée des différents villages de la commune, que sur les décharges sauvages dans les containers où les employés des services techniques ont trouvé des gravats, des moteurs et autres déchets qui n'ont rien à faire dans les bacs verts ou jaunes.

Face à ces incivilités en augmentation la commune va devoir réagir !

Des panneaux de limitation de vitesse vont être installés dans certains villages et les contrôles de gendarmerie seront plus fréquents.

Des affiches vont être posées vers les bacs à ordures pour vous rappeler les ordures que vous pouvez déposer et celles que vous devez emmener à la déchetterie d'Yssingeaux.

Si vous avez des gravats qui pourraient être utilisés pour combler les trous des chemins, prenez contact avec la mairie, on vous indiquera où vous pouvez les déposer. Soyez responsables et respectez l'environnement et le travail des employés en charge de la ramasse des ordures.

Il serait dommage d'être contraints de placer des caméras de surveillance !



## Rénovation de la toiture de « l'ancienne école »

La municipalité a fait effectuer des travaux de rénovation de la toiture de « l'ancienne école » de Malataverne par l'entreprise CROS-RENOVATION située à Cohade.

Au programme :

Nettoyage de la tuile par haute pression

Vérification et remplacement des tuiles cassées ou déplacées

Pose d'une peinture à base de résine



Numéros utiles :

## MÉDECINE GÉNÉRALE

**En cas d'urgence, composez le 15.(urgence vitale)**

Mais en prolongement des cabinets médicaux ,des médecins libéraux assurent à tour la permanence des soins après la fermeture des cabinets de ville

**du lundi au vendredi entre 20 h 00 à 00 h 00**

**le samedi entre 12 h 00 à 00 h 00**

**le dimanche et jours fériés 8h 00 à 00 h 00**

Ces médecins de garde sont répartis selon les secteurs géographiques.

Pour le secteur Commune de Beaux la garde est assuré par les médecins d'Yssingeaux .

> Pour obtenir un créneau de consultation , vous devez **impérativement** téléphoner au **04.71.04.33.33**

Un médecin régulateur vous donnera les consignes en fonction de votre situation.

Une autre solution, des médecins généralistes de garde peuvent vous recevoir en maison médicale.

Maison Médicale du Puy en Velay

9 boulevard Docteur André Chantemesse 43000 Le Puy en Velay

du lundi au vendredi de 20 h à 00 h samedi 12 h 00 à 00 h 00

Dimanche et jours fériés de 08 h 00 à 00 h 00

**Consultations Uniquement après régulation médicale téléphonique**

**sur rendez-vous au 04.71.04.33.33**

Maison Médicale à Firminy

Entrée à côté des Urgences de l' Hôpital le Corbusier 2 rue Robert Ploton

42700 FIRMINY

du lundi au vendredi de 20 h à 00 h samedi 12 h à 00 h

Dimanche et jours fériés de 08 h à 00 h

**Vous pouvez vous y rendre sans prendre rendez-vous ou en appelant le 04.77.40.41.42**

## SOINS DENTAIRES

Pour une consultation les dimanches et jours fériés :En cas d'urgence dentaire, une consultation avec un chirurgien-dentiste de garde est possible les dimanches matin entre 9h et 12h.

> Pour obtenir un créneau de consultation, en fonction de votre secteur géographique, contactez le 15.

## PHARMACIE DE GARDE

Pour connaître les pharmacies de garde, les nuits à partir de 20h, les week-ends et jours fériés :

> Connectez-vous sur : [www.servigarde.fr](http://www.servigarde.fr) gratuit

> ou composez le **0 825 74 20 30** numéro surtaxé - 0.15 € la minute

> Sur son Facebook la pharmacie Manissolle indique en permanence la pharmacie garde du moment.

suivre le lien <https://www.facebook.com/phiemanissolle>

**accin COVID-19**  
SE VACCINER, SE PROTÉGER

Vaccination contre la Covid-19

**H Centre de vaccination du Centre hospitalier d'Yssingeaux**  
Centre de vaccination Covid-19  
26 Avenue du 8 Mai 1945 - Salle de la Coupe du Monde  
43200 Yssingeaux

04 71 65 77 08

**18 SAPEURS-POMPIERS**  
Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide

**LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE**  
LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24

**15 SAMU**  
LE SERVICE D'AIDE MÉDICAL URGENT  
Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins

**114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES**  
Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS

**112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN**  
Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne

**17 POLICE SECOURS**  
Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police

**RENCONTRE POUR DONNER LA PAROLE A NOS JEUNES :**

Quelles sont vos loisirs, vos centres d'intérêts, vos envies, vos attentes ?  
Que pourriez-vous proposer la municipalité pour y répondre ?  
Nous vous invitons à un moment d'échange à la salle polyvalente  
**Le samedi 11 septembre :**  
De 10h00 à 11h00 : pour les enfants de 6 à 12 ans (accompagnés d'un parent)  
De 11h00 à 12h00 : pour les enfants de 13 à 18 ans

## VOUS AVEZ LA PAROLE !

**COUPON REPONSE**  
A découper et retourner en Mairie

Suite à une demande de quelques administrés, nous vous consultons aujourd'hui afin de donner votre avis sur l'éventuel projet de réhabilitation du terrain de tennis de la commune qui est situé à côté du stade Aimé Jacquet.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Village : \_\_\_\_\_

Etes-vous pour la réhabilitation du terrain de tennis ? Oui Non

Remarques: -----  
-----  
-----  
-----

## RAPPORT DE MESURE DE CHAMPS MAGNETIQUES

Dans le cadre du dispositif de surveillance et de mesure de ondes électromagnétiques mis en place par le décret n° 2013-1162 du 14 décembre 2013, des mesures ont été prises à l'ancienne école de Malataverne.

Nous vous présentons ci-dessous la synthèse du rapport.

Le rapport complet est consultable en mairie sur demande écrite.



### Fiche de mesure N° 165906 - Synthèse

Mesure réalisée le	30/06/2021 à 10:52	Réf. dossier MCR	139336
Par le laboratoire	EXEM	Réf. rapport laboratoire	R_SO11430_1_1
Localisation du point de mesure	Ancienne école de malataverne, 43200, BEAUX		

Environnement : Etablissement ouvert au public (Ecole, ..) Mesure effectuée : A l'intérieur  
Mesure effectuée suivant le protocole ANFR/DR/ANFR/DR 15-4

### Positionnement des installations visibles du point de mesure

Aucune installation n'est visible depuis le point de mesure. Hp (hauteur du point de mesure) : 1.50 m

### Conclusion du rapport de mesure

Le rapport de mesure conclut au **respect** des valeurs limites d'exposition fixées par le décret du 3 mai 2002.

### Résultat de l'évaluation globale de l'exposition (cas A du protocole)

Le niveau global d'exposition est le résultat de la mesure des champs électromagnétiques émis globalement par l'ensemble des installations environnant le point de mesure, visibles ou non, qui sont en fonctionnement au moment de la mesure.

**Niveau global d'exposition : 0.14 V/m**

Rappel : la valeur limite la plus faible fixée par le décret du 3 mai 2002 est 28 V/m.  
En l'absence de demande complémentaire, et compte tenu de la valeur du niveau global d'exposition, aucune autre mesure n'a été effectuée.

## DERNIERE PARCELLE DE TERRAIN EN VENTE A ARZILHAC



vivre à **BEAUX** 25€ m<sup>2</sup>

A VENDU  
B VENDU  
C VENDU  
D VENDU  
E Surface 997 m<sup>2</sup>

**TERRAINS A VENDRE**

Renseignements : Mairie de Beaux  
**09 66 42 22 66**  
Email : beaux43@orange.fr